

2^{ème} témoignage de Patrick L[...] (email du 20/10/2019)*

La maladie de Parkinson a été diagnostiquée voici 6 ans mais les premiers symptômes sont apparus bien avant, dès 2007 alors que j'étais encore en activité : lenteur des gestes et temps de la réflexion plus long. Puis insidieusement la fatigue s'est installée, prenant de plus en plus d'importance (il faut préciser qu'auparavant, bien que très actif, je n'étais jamais fatigué). Au début 2012 mon écriture a changé devenant de plus en plus petite et rapidement est devenue microscopique et illisible.

Compte tenu que j'étais de plus en plus maigre (moins 10 kgs en 1 an), de plus ne plus fatigué, et n'arrivant pas à marcher droit, mon épouse et mes enfants m'ont conseillé de voir des spécialistes et de là j'ai fait pas mal d'examens pour rechercher l'origine de ces troubles (Electrocardiogramme, Holter, échographie du cœur, coloscopie, IRM cérébrale). Tous ces examens se sont révélés normaux, alors mon médecin généraliste qui me suit depuis 40 ans a cru que je faisais une dépression nerveuse. Mon épouse, n'y croyant pas, a demandé une consultation chez un neurologue qui a très rapidement diagnostiqué la maladie de Parkinson.

A partir de ce moment-là, j'ai pris de la L-dopa pendant les 3 premiers mois à une dose modeste : 150 mg/jour, au début pour maintenir un certain bien-être, puis les doses ont augmenté progressivement. Au milieu de l'année 2017, malgré les 500 mg/jour de L-dopa en 5 prises journalières mon autonomie de « marche

indépendante » était déjà réduite à environ 2h 30'/3h jour. Très vite l'ensemble des symptômes Parkinsoniens se sont aggravés :

- « **marche indépendante** » = marche sans être obligé de me tenir à une cloison, un mur, un meuble, une chaise ou un piquet dans mon jardin. Marcher avec mes cannes anglaises est très difficile, car mes jambes sont paralysées. Depuis le début de l'année 2019, je l'estime variant entre 1h 30' et 2 heures par jour,
- **Perte d'autonomie**. Depuis le début de l'année 2018, mon épouse est obligée de m'accompagner aux toilettes en fauteuil de transfert pendant la nuit ainsi qu'au lever tous les matins. Dans la journée, je suis obligé de m'asseoir souvent pour « récupérer », mon épouse me transportant d'un endroit à l'autre en fauteuil de transfert.
- **Difficulté d'élocution**, pouvant à certains moments presque ne plus pouvoir parler,
- **Micro écriture**, quasiment illisible, même en m'appliquant comme un élève de CP.,
- **Divers symptômes Parkinsoniens : très grande fatigue** tout le long de la journée, salivation excessive principalement le matin au lever, troubles

intestinaux (constipation), tétanisation de mes muscles principalement des jambes, crampes...).

J'ai été informé de la découverte du Professeur FOURTILLAN, par une lettre d'information « Veille- Sommeil, une découverte phénoménale » expédiée par le Professeur Henri JOYEUX en avril 2016. Je me suis inscrit le 30 septembre 2017 à une conférence à Paris donnée par le Professeur Jean-Bernard FOURTILLAN à l'issue de laquelle je lui ai remis mon dossier santé. C'est ainsi que je suis entré dans le protocole de la mise en place des Patchs Transdermiques Veille-Sommeil. Avec mon épouse, nous sommes allés à l'Abbaye Sainte Croix près de Poitiers en septembre 2018 où nous avons été accueillis avec convivialité par Jean-Bernard FOURTILLAN et son épouse.

Le lieu de l'Abbaye est bien choisi dans un cadre calme et verdoyant pouvant accueillir une trentaine de personnes pour loger les patients et leurs conjoints/aidants. Après un diner débat, Jean-Bernard FOURTILLAN, nous a présenté sa Découverte avec compétence d'une manière didactique, répondant à nos nombreuses questions avec à la fois gentillesse, une grande rigueur scientifique en employant un vocabulaire simple compréhensible par chacun des participants. Dans la nuit entre 4 et 5 heures, des infirmières accompagnées de Jean-Bernard et de son épouse sont venus effectuer une prise de sang afin de déterminer le taux des hormones lorsqu'elles sont au plus haut dans notre plasma (Mélatonine, Valéonine, 6-Méthoxy-Harmalan).

Le lendemain, nous sommes repartis avec quelques patchs, enchantés, convaincus de leur efficacité et **plein d'espoir**.

Depuis ce temps je bénéficie des patchs et peu attester de leur efficacité dans la maladie de Parkinson. En effet lorsque je peux mettre 1 patch le soir, au bout d'une semaine environ je note les améliorations suivantes :

- **Meilleur sommeil**, principalement pendant la 2ème partie de nuit, après mon lever nocturne (vers 3 heures) ce qui m'a permis de supprimer le Stilnox que je prenais toutes les nuits précédemment depuis 6 ans,
- **Amélioration de ma « marche indépendante »** : je retrouve une marche normale, assurée, plus dynamique,
- **Amélioration de mon élocution** : je parle normalement, plus longtemps,
- **Moins fatigué** : je retrouve un certain dynamisme et renoue à mes occupations (jardinage, petits bricolages).

Dès que je n'ai plus de patchs, le 2ème jour **ces bienfaits disparaissent** et les symptômes Parkinsoniens reviennent.

Je précise ici que Jean-Bernard ne nous a jamais demandé d'arrêter nos traitements à base de L-dopa.

Je ne comprends pas ce déferlement médiatique et les allégations mensongères qui déferlent sur Le Professeur FOURTILLAN, qui travaille sans relâche pour **guérir les malades atteints de maladies neurologiques**. Pour arriver à cet objectif Jean-Bernard donne de son temps sans ménagement ainsi que ses deniers personnels. Nous t'adressons Jean-Bernard un **IMMENSE MERCI** pour l'ensemble de ton œuvre, ta disponibilité et l'empathie envers nous les malades.

A qui profite cette tentative de diversion ? Le Professeur FOURTILLAN doit faire peur aux autorités de santé ainsi qu'à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé. **Madame Agnès BUZYN, avec qui êtes-vous solidaire ?** Des groupes pharmaceutiques qui se font du souci pour la vente de leurs spécialités pharmaceutiques ou avec les malades atteints de maladies neurologiques ? En qualité de votre double « casquette », médecin lié par le serment d'Hippocrate et Ministre de la santé il est de **votre DEVOIR** d'intégrer les recherches et expériences dont celles du Professeur FOURTILLAN qui soulagent les malades que nous sommes en améliorant leur vie de tous les jours.

Dans le texte du Serment d'Hippocrate revu par l'Ordre des Médecins en 2012, il est écrit entre autres : « Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission ». Si tel est le cas qu'attendez-vous pour revenir

sur votre décision et laisser se dérouler librement l'essai et expérience commencés avec succès initiés par l'auteur de la découverte du système Veille-sommeil : le Professeur FOURTILLAN.

Dans ce même texte il est également écrit : « Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque » ...

D'autant que cet essai est n'est pas financé par des fonds publics, mais par les malades eux-mêmes, Jean-Bernard et sa famille. A ce sujet, je suis dans l'obligation de préciser que jamais Jean-Bernard n'a demandé de verser de l'argent au Fonds Josefa, chaque participant donnant en son âme et conscience ainsi que de ses moyens financiers.

Je vous en prie Madame la Ministre pour nous tous, directement ou indirectement, **donnez L'ORDRE à qui de droit pour que la livraison de ces patchs reprenne.**

MERCI DE NOUS COMPRENDRE ET D'AGIR.

Patrick et Solange L[...]

** Document reçu par email le 20 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*